

La Validation des Acquis de l'Expérience en quelques clics...

Aujourd'hui, l'intégralité de la démarche se déroule en ligne via **2 applications informatiques** :

- **VAE EDUCATION** pour réaliser la démarche dans son intégralité (Livrets, documents administratifs ...)
- **Cyclades** pour vous inscrire sur le diplôme demandé à la session de votre choix (3 années possibles à partir de la date de la recevabilité)



Le livret 1 sur VAE EDUCATION

Le dépôt du livret 1 doit être fait le plus tôt possible dans la démarche après avoir :

- assisté à une Réunion Collective d'Information organisée par le DAVA
- été reçu lors d'un entretien individuel pour identifier le diplôme.

Lors du rendez-vous, un lien vers l'application « VAE EDUCATION » est envoyé sur la boîte mail communiquée lors de l'inscription à la réunion collective d'informations. Il faudra modifier le mot de passe provisoire pour remplir en ligne le livret 1. A celui-ci devront être téléversés les documents suivants :

- ☐ Pièce d'identité valide au moment du jury (CNI, PASSEPORT)
- ☐ Documents justificatifs d'emploi (contrat de travail/avenant, fiche de salaire de décembre de l'année N-1 et la dernière reçue)
- ☐ Diplômes et/ou acquis déjà validés (relevé de notes d'une session antérieure)
- ☐ Formations suivies (Formation SST, R408 : travaux en hauteur, Caces...)

La recevabilité :

- autorise **la poursuite de la démarche** en rédigeant le livret 2,
- permet l'obtention d'un devis d'accompagnement,
- sera exigée pour **l'inscription à l'examen la première quinzaine du mois d'avril sur l'application Cyclades.**

Du 1^{er} au 15 Avril :
Inscription à l'examen et Dépôt du livret 2 sur :
VAE EDUCATION & Cyclades

L'inscription à l'examen finalise la démarche de rédaction des dossiers.

Elle sera réalisée entre le **1^{er} et 15 avril 2025**, sur Cyclades, après avoir créé un compte en ligne <https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>.

Des documents seront demandés pour procéder à cette inscription :

- ☐ Pièce d'identité valide au moment du jury (CNI, PASSEPORT)
- ☐ Recevabilité
- ☐ Livret 1 en PDF
- ☐ Référentiel du diplôme (= Référentiel de compétences)
- ☐ Confirmation de l'inscription signée
- ☐ Attestation obligatoire pour certains diplômes
- ☐ Version numérique en PDF du livret 2 (avec 1 seul dossier (livret 2 + annexes))

Le livret 2 devra être **téléversé aussi sur votre compte « VAE EDUCATION »** (<https://vae.education.gouv.fr>) qui aura été activé lors du 1er entretien.

Attention, il est possible que vous rencontriez des difficultés pour le téléversement du L2 si celui-ci est trop gros vous pouvez réduire le fichier PDF en utilisant le logiciel SMALLPDF.COM. La première réduction est gratuite.

Ce double dépôt devra être effectué **au plus tard le 15 avril 2025 à 15h30.**

L'entretien avec le jury

L'inscription définitive sera matérialisée par la convocation à l'examen, l'information sera transmise par mail en juin 2025 et consultable dans votre espace Cyclades.

**Les entretiens VAE se dérouleront
en juillet 2025.**

LE CALENDRIER PREVISIONNEL SESSION SEPTEMBRE 2025

Pour les diplômés présents en Nouvelle-Calédonie

Livret 1

Livret 2 : dépôt avant le 15 avril 2025

Examen : juillet 2025

Inscription à l'examen en ligne du 1^{er} au 15 avril
L2 à déposer en ligne sur
VAE EDUCATION & Cyclades

Accueil- Information

Accompagnement

Entretien

Inscription
obligatoire à
une RCI via
www.francevae.fr
(1 réunion
par mois)

RDV
individuel,
obligatoire,
grâce à
l'envoi de la
fiche
"étude
person-
nalisée"

Rédaction du
livret 1 en
ligne sur
FRANCE VAE
après la
création du
compte,
réalisée lors
du RDV

Transmission
de l'avis de la
commission
de
recevabilité
du Livret 1

Accompagne-
ment
"Méthodo-
logique"

Accompagne-
ment "Expert"

Préparation à
l'oral

Commissions

Communication des
résultats sur publinet
www.ac-noumea.nc
Remise des
Diplômes

